

Un jour, tous ces humbles, ces dévoués, ces persévérants ont appris que le Pape publiait une importante Encyclique ; ils ont cru naïvement que le prisonnier du Vatican allait paraphraser devant tous la parole de l'Évangile : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*, "Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice". Au lieu de cela, ils ont trouvé un commentaire moderne du livre de Machiavel, enseignant que la sagesse consiste à se mettre avec les coquins qui réussissent et que la victoire justifie tout.

C'est le bouquet.

Nous avons publié ces extraits dans un seul but : faire connaître la façon dont nos adversaires, les cléricaux, traitent le pape lorsqu'il ne joue pas leur jeu.

L'homme qui a écrit ces sanglantes dénonciations de l'autorité temporelle et spirituelle du pape est l'ami, le guide et le conseiller des hypocrites qui nous anathématisent chaque semaine, lorsque nous relevons la tête sous les coups de crosse immérités d'une autorité diocésaine cacochyme.

La seule différence entre la *Libre Parole* et le CANADA-REVUE, c'est que ce dernier est trop poli.

Qu'à cela ne tienne, si le genre dont les Drumont et les Cassagnac traitent les catholiques est du goût du *Courrier du Canada*, nous sommes prêts.

Peut-être alors nous reproduira-t-il comme il reproduit ces modèles de respect et de soumission au Saint-Père.

FRANCE.

UNE LETTRE

On sait que bien des gens ont trouvé une méthode fort simple pour lire le CANADA-REVUE sans encourir de châtement ecclésiastique et surtout sans bourse délier.

Tout a été défendu à l'égard de notre publication, sauf de la voler, et c'est ainsi qu'un grand nombre de curieux peu délicats tournent la difficulté.

Un de nos abonnés, fatigué de se voir dérober son journal chaque samedi par un de ces pieux personnages, a adressé la lettre qui suit à Mgr. l'abre en donnant le nom du coupable :

SA GRACE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE
MONTRÉAL.

Monseigneur,

Votre Grâce permettra peut-être à une de ses fidèles ouailles de signaler à sa vigilante sollicitude un fait d'une nature grave, et dont l'occurrence hebdomadaire rendrait sans doute bientôt illusoire une intervention trop longtemps différée.

Voici le fait dans sa désolante nudité.

Votre Grâce autorisait, il y a quelques mois, un jeune avocat, en présence de certaines raisons d'ordre supérieur qui vous étaient indiquées, à recevoir, voire même à lire le CANADA-REVUE. Votre haute sagesse avait jugé que le poison subtil de cette pernicieuse publication trouverait un antidote suffisamment énergique dans la foi et la piété éclairées de ce jeune fidèle.

Il est bien admis que votre Grâce seule peut lever la défense solennellement et publiquement faite de recevoir, acheter, vendre, garder, distribuer ou autrement diffuser le CANADA-REVUE, et que, quiconque passe outre encoure de terribles châtements spirituels tout en perdant son âme.

Or, depuis quelque temps, trop longtemps peut-être hélas ! un très-proche parent, frère même d'un de vos fils bien-aimés, d'un de vos chanoines les plus pimpants et les plus orgueilleusement adverses au CANADA-REVUE, non muni du bouclier préservateur de votre permission archiépiscopale, et n'étant pas, du reste, dans les conditions qui rendissent possible l'octroi d'une immunité anticipée, s'introduit dans le bureau de ce jeune avocat chaque samedi, y saisit avidement la publication excommuniée, et court s'en repaître sous clef les yeux, l'âme et le cœur.

Qu'arrivera-t-il, Monseigneur, s'il n'est mis un frein prompt et impitoyable à cette ardeur malsaine, à cette concupiscence inautorisée ? Qui sait même quels ravages de tels désordres clandestins n'ont pas déjà causés dans votre troupeau ?

J'ai craint, Monseigneur, qu'un plus long silence de ma part ne fut coupable et ne menaçât de rendre inefficaces et la voix et la houlette du berger. C'est là, Monseigneur, le sentiment qui m'engage à déposer ma plainte filiale aux pieds de votre Grâce dont je me souscris,

Le plus respectueux et le plus indigne serviteur.

Nous attirons l'attention des lecteurs du CANADA-REVUE sur le spectacle sans pareil que messieurs Lavigne et Lajoie ont su ménager aux visiteurs du Parc Sohmer pour la semaine prochaine.